

A G A  
Société Civile Immobilière  
Capital social : 1 000 €  
RCS Evry n° 487 553 323

## **PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE**

L'an deux mille vingt-quatre, le premier octobre à Corbeil-Essonnes, les associés de la société civile immobilière **A G A** se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, sur convocation régulière du gérant.

### **ASSOCIÉS PRÉSENTS**

- **Monsieur Sunayi ARSLAN**, né le 20 mars 1985 à Eleskirt (Turquie), de nationalité turque, demeurant 10 rue Paul Lafargue, 91100 Corbeil-Essonnes, propriétaire de **50 % des parts sociales**.
- **Monsieur Rustem ARSLAN**, né le 3 mars 1984 à Eleskirt (Turquie), de nationalité turque, demeurant 10 rue Paul Lafargue, 91100 Corbeil-Essonnes, propriétaire de **50 % des parts sociales**.

L'ensemble des associés étant présents, l'Assemblée est valablement constituée et peut délibérer.

### **ORDRE DU JOUR**

1. Transfert du siège social.
2. Pouvoirs pour formalités.

## Résolution n°1

*(Transfert du siège social)*

L'Assemblée décide de transférer, à compter du **1er octobre 2024**, le siège social de la société du :

**41 rue de Pairs, 91100 Corbeil-Essonnes**

au :

**10 rue Paul Lafargue, 91100 Corbeil-Essonnes.**

En conséquence, l'article des statuts relatif au siège social est modifié ainsi :

« Le siège social est fixé au : **10 RUE PAUL LAFARGUE, 91100 CORBEIL-ESSONNES** »

## Résolution °2

*(Pouvoirs)*

Tous pouvoirs sont donnés au gérant à l'effet d'accomplir les formalités de publicité et de dépôt au greffe du tribunal de commerce.

\* \* \*

\*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par les associés.

Fait à **Corbeil-Essonnes**, le **1er octobre 2024**

ARSLAN Sunayi



ARSLAN Rustem

